

(1) Epoux ou père

Prénoms Michael, Romain

Nom ⁽²⁾ Diot

Né ⁽³⁾ le 23 juillet 1989 à Champigny-sur-Yvette (Val-de-Marne)
à 16 heures ⁽⁴⁾ de Géraldine ⁽⁵⁾ Diot, George

et de ⁽⁴⁾ Cosimme Jeanne, Monique ⁽⁵⁾ DUBOC

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1333
le ⁽⁶⁾ 08 NOV. 2017

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾



Mariage célébré à _____

Il a été déclaré _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____ le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾

(1) Epouse ou mère

Prénoms Jennifer Catherine

Nom ⁽²⁾ BENDAVID

Née ⁽³⁾ le 19 Janvier 1986 à 16 heures ⁽⁴⁾ de Villeneuve Saint-Georges (Val-de-Marne).
Fille ⁽⁴⁾ de ⁽⁵⁾ Patrick Samuel ⁽⁵⁾ BENDAVID

et de ⁽⁵⁾ Stella DANJOU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 161
le ⁽⁶⁾ 07 NOV. 2017

MENTIONS MARGINALES ⁽⁷⁾



le _____ à _____ heures _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Écrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M..., notaire à... ».

(1) Prénoms _____
Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾ _____
L'officier de l'état civil
Sceau _____

(1) Prénoms _____
Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾ _____
L'officier de l'état civil
Sceau _____

- (1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.
(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1er ENFANT ⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 9901

Le 31 octobre 2017 à 18 heures 29
est né(e)⁽²⁾ Éléna DIOT BENDAVID
suivant déclaration conjointe
du 6 novembre 2017

du sexe Féminin à Villeneuve st Georges
(Val de Marne).

de⁽³⁾ _____

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 22 mai 2017 à Athis -
mons (Essonne) par ses père
et mère

Délivré conforme aux registres, le 07 NOV. 2017

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ _____

L'officier de l'état civil
Sceau _____



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ _____
L'officier de l'état civil
Sceau _____

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) » en cas de double nom de famille.
(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... à... ».
(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».